



CAPA DES PLP

DU 15 DÉCEMBRE 2016

AVANCEMENT D'ÉCHELON

LES DÉCLARATIONS

- Lors de son propos liminaire, le DRH M. Vuléon a mentionné qu'en raison de l'adoption du PPCR, cette commission était la dernière commission d'accélération de carrière. Un comité de suivi pour informer de l'organisation des promotions futures doit être mis en place en 2017.

- Tandis que le SGEN-CFDT se félicite de cette réforme et que le SNUIP-FSU voit le « verre à moitié plein », la CGT Éduc'Action rappelle dans sa déclaration préalable que la réforme est imposée par le gouvernement alors que la majorité des organisations syndicales consultées l'avaient rejetée. La CGT demande de renoncer à ce projet et d'engager de véritables négociations sur la carrière et la rémunération des personnels. La CGT revendique une déconnexion totale de la rémunération avec l'évaluation professionnelle. Elle refuse la mise en concurrence entre les personnels. La CGT réaffirme son attachement à la qualification collective des personnels, au traitement égalitaire des carrières, et son opposition à toute mesure d'individualisation.

Une nouvelle fois, comme l'an passé, les élu-e-s SNETAA-FO n'ont pas proposé de déclaration.

LE TABLEAU D'AVANCEMENT DES PLP

- Le Tableau d'avancement des PLP pour l'année 2016-2017 s'établit comme suit :
 - 845 PLP étaient promouvables et 49,5% sont promu-e-s contre 44,8 % l'an passé. 145 collègues sont promu-e-s au Grand choix et 273 au Choix avant l'utilisation des restes.

- L'enseignement général compte 52 promu-e-s, soit 35,57% des promotions aux Grand choix et Choix, ce qui correspond à leur représentation parmi l'ensemble des enseignant-e-s PLP dans l'académie (34%).

Les échelons 9 et 10 sont ceux dans lesquels on constate le plus de promu-e-s.

Un collègue entrant depuis l'académie de Versailles dont la note pédagogique issue de son inspection d'avril 2016 n'avait pas été transmise, apparait désormais dans le projet d'avancement avec une note pédagogique de 43 et une note globale de 78 ; promouvable uniquement au Grand Choix, ses notes ne lui permettent pas d'être promu.

- Promotions sur reste

Avancement échelon PLP 2016

Note du dernier promu

Echelon	Grand Choix	Choix
du 4 au 5	73	71
du 5 au 6	74,8	73
du 6 au 7	78	75
du 7 au 8	81	79
du 8 au 9	85	82,5
du 9 au 10	88	86
du 10 au 11	91,6	89,5

En cas d'égalité, c'est l'AGS (Ancienneté Générale de Service) qui est pris en compte.

Note administrative et pédagogique (source: fichier promotions échelon)

Echelon	Note administrative		Note pédagogique	
	mini	maxi	mini	maxi
4	31	33,5	36	42
5	32	34,1	35	45
6	31,1	35,1	35	47
7	32	36,5	38	49
8	34,5	39,2	40	52
9	33,6	38	39	54
10	36,5	39,2	37	57

- Vos élu.es CGT ÉDUC'ACTION du pôle titulaire :

COMMISSION Professeur-e Lycée Professionnel

Coordination académique : elunantes.cgteduc@laposte.net ou 06 77 88 23 28

Hervé Guillonnet herve.guillonnet@wanadoo.fr

Mireille Beautemps mireille.beautemps@gmail.com

Gaëtan Papillon cgt.educ44@orange.fr

Julien Lecrivain julien-c.lecrivain@laposte.net

Abdellah Mouda Abdellah.mouda@gmail.com Brice Michel brice_michel@hotmail.fr